

Aujourd'hui, l'Art est mondialisé.

Nous sommes loin de l'époque où un artiste s'exprimait localement, régionalement, nationalement pour un groupuscule de collectionneurs.

Hier comme aujourd'hui, l'Art est un business. Il s'agissait dans le temps de monter des ateliers avec un ensemble de compagnons exécutant les œuvres de l'artiste : L'œuvre est contenu dans la vision de l'artiste : Aux compagnons artisans de fabriquer l'œuvre, sous le regard exigeant de l'artiste (Voir Jacques Louis David et l'atelier des Horaces qu'il dirigeait, voir Rodin avec ses nombreux ateliers et ses 50 praticiens mettant en volume ses projets...). (1*)

L'Art, l'usage, la reproduction :

La vision habituelle selon laquelle le mobilier d'artiste est un mobilier, une forme, qui donne la part belle à la démarche de l'artiste, sans se préoccuper de l'usage, alors que le designer, lui, privilégie l'usage à sa démarche personnelle est incompréhensible.

Ou, du moins, concerne-t-elle les artistes incapables de lier le sens à l'usage, et les designers limitant leur art à un acte commercial. (2*)

On ne peut reprocher à un sculpteur de reproduire ses pièces en 8+4 originaux, si cette reproduction finance ses recherches personnelles.

On ne peut reprocher à un artiste graphiste de réaliser les visuels de boîte de petits pois pour la grande distribution, si c'est le moyen pour lui de financer en toute autonomie ses recherches personnelles.

On ne raye pas de la liste des artistes un peintre qui accepte la reproduction de ses œuvres, permettant ainsi à son travail d'être diffusé, compris, financièrement accessible à un large public.

L'Art et la culture pour les initiés fortunés ou accessible à tous ?

La guerre interne au sein du Bauhaus, opposant les « pros pièce unique » aux « pros industrialisation », selon le discours : « Vous, défenseurs de la pièce unique, ne voulez rendre accessible l'Art qu'aux riches privilégiés » à « vous les pros de la série voulez banaliser l'Art » n'a plus de sens à l'ère de l'industrialisation et de la mondialisation.

Aujourd'hui, un artiste travail sur de nombreux terrains d'expression. Des valeurs qu'il défend, peuvent surgir des pièces uniques non reproductibles, des pièces à la possible industrialisation :

Un plasticien passe de la peinture à la sculpture, d'un vase en pièce unique à un vase en série qui lui permet l'utilisation de nouveaux matériaux, du meuble en pièce unique réservé à une élite au meuble en série accessible à une clientèle moins fortunée. (3*)

Qui peut juger de la dimension artistique d'un designer ?

Il faut sans doute dissocier le designer industriel, salarié d'une entreprise, produisant de l'ingénierie et respectant strictement un cahier des charges imposé, du designer qui produit des expérimentations au service de ses pièces uniques et de ses projets réalisés en séries avec des industriels.

De même qu'il faut savoir faire la distinction entre un artisan développant le *savoir fabriquer une œuvre*, d'un artiste privilégiant le *savoir penser une œuvre*.

Une rémunération sous forme de droits d'auteurs est la garantie qu'il s'agit bien là d'une rémunération de l'esprit, qui peut être multiforme (reproduction, multiples...) alors qu'une rémunération fixe peut-être sujet à caution : s'agit-il de l'achat d'une œuvre ou d'un objet manufacturé ?

L'arbitrage :

Un collège représentatif à la maison des artistes : Puisque le collège actuel s'octroie le droit de statuer sur l'appartenance au monde de l'Art des individus qui en font la demande, définissant elle-même si la personne est artiste ou un designer (...par défaut, puisque refusé par la MDA), faut-il que les membres qui la composent soient représentatifs.

Si tel n'est pas le cas, que la MDA transfère à l'AFD le rôle de statuer en connaissance de cause.

Si le collège de la MDA n'admet pas une telle évidence, alors, que le ministère comprenne le sens du refus : Le collège de la MDA s'oppose à toute évolution, quitte à tuer dans l'œuf le renouveau de l'Art en France, qui est en marche dans de nombreux pays. Evolution porteuse de sens nouveau, de travail pour nos artisans.

MDA, Ministère de la culture, mêmes inactions suicidaires.

La maison des artistes est la maison pour les artistes.

Elle devrait donc s'ouvrir à tous les Arts. Etre sur le pont de la nouveauté et de l'avenir.

Il n'en est rien.

La baronnie vieillissante qui la compose ne s'intéresse pas à l'évolution du monde.

La MDA se recroqueville sur ses acquis et retrouve ses ardeurs non au service de l'Art mais de ses privilèges.

Comment peut-elle espérer donner des leçons de modernité à la face du monde, elle qui se rabougrit dans des certitudes d'un autre temps ?

Le ministère de la culture pare au plus pressé. En ne rien faisant.

Finançant directement ou indirectement des écoles d'Art et de design,

Formant ainsi des designers artistes talentueux qui préfèrent exercer dans d'autres pays aux structures d'accueil existantes.

...Designers artistes talentueux qui font se développer des maillages d'artisans, des usines à l'étranger, dont la production se retrouve commercialisée en France, concurrençant nos propres fabricants : Le ministère de la Culture, par sa frilosité, contribue à l'obsolescence programmée de l'Art et au démantèlement de nos outils de production.

Le ministère de la Culture, par ses non décisions, participe à bâillonner les artistes émergents, producteurs de sens et d'usage, faisant peu cas du droit de parole, de la liberté d'expression.

Le ministère de la culture, par son inaction, fait peu cas de l'unicité de l'Art.

Le ministère de la culture se contente d'effets d'annonce sans suite : apprenons-leur que la parole est un acte.

La voie est pourtant tracée.

Regardez avec attention les annexes jointes :

Où l'on comprend que la MDA mélange tout pour noyer le poisson.

Où l'on comprend que dans la réalité des faits (concours, etc...) l'appartenance des designers au champ artistique est évidente.

(1*) : [...] Les répliques ou les copies répondaient aussi à une sollicitation sociale. Autrefois, il n'était pas rare que des artistes dupliquent leurs œuvres, avec ou sans variantes, quand le succès obtenu auprès des amateurs stimulait la demande. Les copies destinées à être présentées en lieu et place d'un original prestigieux, mais inaccessible, existaient déjà dans l'Empire romain.

Denys Riout, l'Art et son objet.

(2*) : La question même de la notion d'usage mériterait d'être posée :

Un peintre réalisant à la commande un tableau à la gloire d'un riche mécène produisait de l'usage.

Un artiste contemporain questionnant le monde produit du sens. De la réflexion chez autrui. La réflexion ne serait donc pas un usage au service du quotidien ? Limitons-nous l'usage aux gestes du quotidien : manger, dormir, travailler, sans prendre en compte la réflexion ? Produisant, cautionnant un peuple de décervelés ?...

(3*) : Deux exemples parmi tant d'autres :

l'exposition de Philippe Parreno au musée de Tokyo : [...] Au Palais de Tokyo, . Philippe Parreno orchestre son exposition selon une dramaturgie dans laquelle la présence spectrale des objets, la musique, les lumières et les films accompagnent l'expérience poétique des regardeurs.

En objets, comprenez entre autre luminaires et meubles, etc.

. Jeff Koons qui jongle de la pièce unique fabriquée dans son atelier de plus de 100 salariés, à la pièce reproduite en série, visible dans les magasins du monde entier.